

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Piétonisation estivale de la place du Midi

Après deux exercices réussis en 2022 et 2023, la place du Midi sera à nouveau piétonne durant la pause estivale, **du 24 juin au 14 août 2024**. Cette mesure vise à renforcer la convivialité du cœur de ville et à favoriser la fréquentation des commerces et des établissements publics présents en nombre dans cette zone.

Pour permettre au public de profiter pleinement de cet espace sans voiture, une place de pétanque, des assises et des ombrages végétalisés supplémentaires seront installés pour l'été.

La circulation – peu importante dans cette zone de rencontre limitée à 20 km/h – est déviée par la rue de la Dixence et l'avenue de Tourbillon. L'accès des véhicules de livraison est bien entendu garanti en tout temps.

Pour les lignes 411 et 412, desservies par CarPostal, un arrêt provisoire est installé devant Coop-City. L'arrêt des Bus sédunois est, lui, déplacé sur la rue des Cèdres devant la Banque cantonale valaisanne. Pour éviter tout report du trafic de transit, l'accès à la partie Est de la rue du Chanoine-Berchtold sera restreinte aux seuls riverains ainsi qu'aux bus.

Rappelons enfin que les parkings publics du Scex, des Roches-Brunes et de la Planta permettent d'accéder au centre-ville en quelques minutes à pied. Ils sont gratuits la première heure, entre 12h et 13h30, ainsi que du vendredi 17h au samedi minuit.

Nous vous souhaitons un bel été sédunois.

Sion, le 17 juin 2024